



FEMMES AUTOCHTONES DU QUÉBEC INC.
QUEBEC NATIVE WOMEN INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**COMMISSION D'ENQUÊTE : ÉCOUTE, RÉCONCILIATION ET PROGRÈS :
Requête pour cesser d'occuper présentée par Femmes Autochtones du Québec**

Kahnawake, 23 octobre 2017 – Femmes Autochtones du Québec annonce qu'elle ne pourra plus être représentée par ses avocats aux audiences de la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics*, dû aux réalités financières limitant l'accès de l'organisation à une expertise juridique. FAQ est extrêmement déçue du manque de support continu venant du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et des autres ministères contactés, et est très préoccupée par l'impact que cette décision aura sur la suite des choses.

Depuis le début de la mise en œuvre de cette commission d'enquête, FAQ a déposé des demandes de soutien financier auprès du Gouvernement du Québec. FAQ y a exposé la nécessité de sa présence tout au long des travaux. Quelques jours avant le début des audiences de cet automne, le SAA a offert un montant initial à l'organisation, lui permettant d'être présente lors des premières semaines d'audiences. Le 20 octobre dernier, le ministère a soumis une nouvelle proposition nettement insuffisante pour que l'organisation puisse continuer d'être représentée jusqu'à la fin des travaux.

FAQ considère qu'il est nécessaire que les témoins autochtones qui seront appelés à témoigner du racisme et de la discrimination qu'ils ont pu vivre au sein des institutions publiques puissent constater la présence d'organisation autochtone représentative au sein de la commission. Ce sont ces témoins qui pourront réellement faire état de problématiques systémiques existantes au sein même de ces institutions. Dès l'annonce de la création de cette commission, FAQ a rapidement informé le gouvernement qu'il était de sa responsabilité d'assurer qu'un équilibre existe en matière de représentation légale pour mener à bien le mandat qu'il a donné à cette commission. FAQ se désole de voir que ce droit fondamental ne soit pas assuré pour les organismes autochtones.

FAQ a toujours affirmé qu'elle participerait activement aux audiences et, malgré son expérience irréfutable dans les dossiers de justice et de défense des droits des femmes autochtones, il est impensable de croire qu'elle peut le faire sans expertise juridique adéquate. À cet effet, FAQ est d'avis que son absence lors des audiences futures créera un profond déséquilibre de représentation, par rapport au Ministère de la Justice et des autres instances légalement représentées. Ce déséquilibre pourrait être perçu par plusieurs comme un autre élément alimentant la discrimination systémique envers les autochtones dans les services publics, dans le cas présent les services de justice.

“Nous nous sommes mobilisées pour la création de cette commission d'enquête. Nous voulons participer aux audiences, sans aucune contrainte. Le gouvernement doit s'investir réellement, et ça veut aussi dire s'assurer que les Autochtones soient représentés au même titre que les services publics. Il est difficile de croire que la commission répondra pleinement à son mandat sans la présence assurée d'une expertise juridique qui défend nos intérêts”, stipule Viviane Michel, présidente de FAQ.

-30-

Source :

Julia Couture-Glassco, Responsable des communications
communication@faq-qnw.org / Tel.: 450-632-0088 ex. 232